# N° 48 - septembre 2019

www.mairie06.paris.fr Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris



## **BUDGET PARTICIPATIF**

#### **VENEZ VOTER POUR VOTRE PROJET DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**













### LES 7 PROJETS SOUMIS AU VOTE CETTE ANNÉE

- Réalisation d'une estrade pour l'école Madame
- 2 Plantation d'un arbre de la laïcité
- Mise à disposition d'un espace rollers sur l'esplanade Gaston Monnerville
- 4 Mise en valeur du porche de l'église Saint Germain des Prés
- 5 000 €
- 4 000 €
- 40 000 €
- 400 000 €
- 6 Restauration de statuaires et de vitraux à l'église Saint-Sulpice 100 000 €
- 6 Acquisition d'instruments pour le département de musique ancienne du conservatoire du 6° 20 000 €
- 7 Embellissement du bassin de la fontaine de la place Edmond-Rostand 65 000 €

## QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif consiste à mettre à disposition 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris pour la réalisation de projets locaux ou de dimension parisienne.



Les habitants ont déposé leur projet en début d'année. Ceuxci ont été étudiés par les services techniques de la Mairie de Paris. Seuls ceux effectivement réalisables sont proposés au vote des habitants du 6 au 22 septembre. Il est à noter que les Conseils de Quartier sont à l'origine d'un certain nombre de projets.

Ainsi 7 projets seront soumis au vote des habitants du 6e arrondissement, concernant l'environnement, le sport, la culture et le patrimoine.









# POUR TOUT SAVOIR SUR LE CALENDRIER

#### LES OPÉRATIONS DE VOTE

Les habitants du 6° arrondissement pourront voter sur le site **budgetparticipatif.paris.fr** ou déposer un bulletin papier dans l'une des urnes disponibles dans l'arrondissement.

Tous les Parisiens peuvent voter sans condition d'âge ni de nationalité. Pour les projets d'arrondissement, chaque habitant ne pourra voter que dans un seul arrondissement, celui de son lieu de résidence ou celui de son lieu de travail.

#### **LES LIEUX DE VOTE**

- → Mairie du 6° arrondissement 78 rue Bonaparte, hall d'entrée
- → Bibliothèque André Malraux 112 rue de Rennes

Des urnes seront présentes lors de la journée du Forum des associations et du Carrefour des sports le samedi 7 septembre, au salon François Collet de la Mairie, lors du Vide-greniers des Conseils de quartier le dimanche 15 septembre, sur la Place Saint-Sulpice et de façon ponctuelle sur le marché Raspail.



Pour cette nouvelle édition, il a été décidé d'affecter 600 000 € au 6e arrondissement.

Compte-tenu des enjeux, il est important que vous soyez très nombreux à participer à cette consultation soit en votant par internet budgetparticipatif.paris.fr, soit en votant dans l'un des 2 bureaux de vote implantés dans le 6°.

Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site de la Mairie du 6° <u>www.mairie06.paris.fr</u>